Déclaration au CTSD du mardi 5 février

Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, Mesdames et Messieurs,

Ce CTSD s'ouvre dans un contexte de mécontentement des collègues. Suppressions de postes chez les fonctionnaires dont une bonne partie dans l'Education Nationale, dispositifs inappropriés (passation des évaluations CP), baisse du pouvoir d'achat....Quant aux élèves, les signalements d’actes de violence se multiplient! Réponse du gouvernement, avec le rapport de la mission Testé- Le Brun sur la protection de l'école: sanctionner les familles, en cessant de leur verser les allocations familiales. Encore une fois, ce n'est pas ainsi que les violences au sein des établissements vont cesser, il est temps de prendre des mesures sur le climat scolaire ou, la co-éducation plutôt que ressortir ce grigri politicien. L'Education Nationale semble une nouvelle fois la grande oubliée du gouvernement. Ni les grèves, ni les interventions répétées auprès du ministre n'ont d'effet et permettent d'apaiser les collègues et d'aller dans le sens de l'amélioration du service public et de l'Education. Nous avons fait parvenir au Ministre un courrier en intersyndical pour demander l'abandon du protocole de passation des évaluations CP. En effet, Pour les organisations syndicales, la phase d’évaluations prévue se révèle tout aussi inadaptée que celle de septembre, tant pour certaines consignes de passation que pour certains contenus.

Pour le SE-Unsa, l’absence de compensation horaire ou d’indemnisation en heures supplémentaires pour les enseignants qui vont saisir les réponses  et les interrogations persistantes sur la confidentialité des données viennent compléter un tableau déjà très sombre. Le ministre a répondu aux organisations syndicales et maintient la 2ème partie du protocole. Pour le SE-Unsa, le désaccord demeure sur la pertinence de certains exercices et l’utilisation médiatique des résultats. L’action syndicale aura contraint le ministre à reconnaître la nécessité d’évolutions : même s’il dit avoir pris en compte des remontées et simplifier le protocole. Quant à la note de service mobilité, le SE UNSA, en accord avec les autres organisations syndicales est opposé à un certain nombre d’orientations de celle-ci . Nous vous remercions, Madame la Directrice Académique, d’avoir répondu favorablement à notre demande de groupe de travail « règles du mouvement », à la demande de l’Unsa. Cela va nous permettre d’être informés de la mise en œuvre prévue dans notre département et de participer à la relecture et aux améliorations possibles de la circulaire départementale du mouvement comme les années précédentes.

Précisons notre carte scolaire de cette année qui est un affichage en trompe l'oeil. Dans le premier degré, bien que nationalement celle- ci est positive, comme c'est d'ailleurs le cas dans l'Académie, la dotation ne permet pas à la fois de répondre aux priorités ministérielles et aux besoins identifiés sur le terrain, c'est à dire achever le dédoublement voulu pour les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire, préserver et structurer l'offre éducative en milieu rural, améliorer les conditions d'enseignement en maternelle, consolider les Rased et avoir des marges pour avancer sur la direction d'école inscrite à l'agenda social à la demande du SE UNSA. Ainsi, dans le premier degré, ce sont 25 fermetures annoncées, dont certaines en REP, 12,5 postes de PMQC , 10 postes de remplaçants pour 9 ouvertures de classes, 22 ouvertures de CE1 à effectifs réduits et le renouvellement d’un certain nombre de postes pour le pilotage pédagogique (avec la création de postes pour la mission mathématiques). Nous connaissons les chiffres et savons qu’un nouvelle fois notre département est déficitaire dans le nombre réel d’élèves scolarisés par rapport aux prévisions. De ce fait, certaines écoles sont menacées de fermetures, ce qui peut les amener à des conditions de travail compliquées, comme c’est le cas notamment à Villeneuve l’Archevêque, avec 2 fermetures envisagées, à Chatel Censoir. Certaines écoles s’inquiètent de leur perte d’attractivité envers les familles (2 fermetures à Ancy le Franc 2 années de suite, fermeture sur le RPI d’Etigny / Passy la rentrée prochaine après une fermeture en 2015 et une réouverture en 2017). D’autres écoles voient leur dispositif TPS menacé alors que celui peut paraitre crucial comme à la maternelle Anne Frank de Migennes.

Quant aux ouvertures de CE1 dédoublés : comment expliquer que dans certaines écoles, aucun poste supplémentaire n’est créé comme à Vergigny, alors qu’un CP s’est déjà mis en place l’an dernier sans ouverture ? Nous nous inquiétons sur la surcharge potentielle des autres classes engendrée par ce dispositif. Enfin, certaines interrogations demandent à être éclaircies, comme la fermeture éventuelle d’une classe sur le ESI Villethierry/ Brannay/ Dollot/ Lixy/ Saint-Sérotin/Vallery alors qu’un poste de PMQC serait implanté sur 16 écoles et 6 sites différents. L’UNSA Education reste dubitatif quant à cette décision.

Pour toutes ces raisons, nous avons déposé un préavis de grève, comme les autres organisations syndicales et demandons que les délégations présentes aujourd’hui puissent être reçues.

En ce qui concerne le second degré, le nombre de postes prévus en moins à la rentrée sera de 11ETP, avec une perte de 152 élèves. Comment justifier une hausse des effectifs dans les classes de collèges alors que l’on vante les dédoublements en primaire. Cette hausse va rendre difficile les cours dans les salles spécialisées, complexes à mettre en oeuvre (SVT, physique). Nous nous inquiétons grandement du devenir des Segpa avec la fermeture de certaines structures dans l’académie alors que dans l’Yonne , nous constatons au contraire une légère hausse des moyens alloués à l’exception des 8 heures en moins à Denfert. Quelle en est l’explication ? Ces classes sont primordiales pour nos élèves en difficultés et ne peuvent pas être revues à la baisse. Nous avons demandé des explications sur l’intitulé « parcours d’excellence », mais aussi sur les heures de coordination qui n’apparaissent plus dans les documents en groupe de travail. Nous vous demandons Mme la Directrice Académique de nous donner des éléments sur l’école du socle qui devrait être mise en place dans le Tonnerrois à la rentrée prochaine. Qu’en est-il sur le Pole Inclusif d’Accompagnement Localisé ? Va –t-il se mettre en place dans notre département ?

Si l’on regarde les moyens alloués au second degré, nous constatons que plusieurs établissements voient leur DHG en forte baisse avec quelquefois peu d’élèves en moins. Nous souhaitons interroger sur le collège de Charny qui a lui aussi une perte de DHG importante alors que celle-ci n’est déjà pas suffisante. Nous interrogerons également le Conseil Départemental sur certaines décisions prises pour nos établissements du second degré en CDEN prochainement.

Je vous remercie

Solange Silvan et Patricia Muller et Abel Sami.